

Extrait du PV de la Commission permanente du mercredi 4 juillet 2018

Mme la Présidente – Monsieur MIGNOT pour la demande de parole.

M. MIGNOT (FdG) – Je reviens vers vous concernant le lycée Georges Brassens à Villeneuve-le-Roi et la question de l'amiante. Hormis le temps zéro dont je vous ai parlé pour le suivi médical des personnes potentiellement exposées à l'amiante, le problème concernant cet établissement semblait se régler. Or, des informations contradictoires circulent actuellement avec l'annonce par l'ARS d'un non-danger sur la situation et un courrier récent de la proviseure qui indique la présence de fibres d'amiante à hauteur de 11 fibres par litre d'air inspiré. Il est maintenant temps que la Région fasse la plus grande clarté sur cette affaire. Avec ce trouble jeté, le suivi médical du temps zéro est devenu impératif. La Région a tout intérêt à prendre les devants sur cette question. Nous avons toujours eu une attitude responsable sur ce dossier, mais convenons ensemble qu'il y a matière à ce que notre institution prenne clairement et définitivement ses responsabilités.

Mme la Présidente – Madame la Vice-présidente.

Mme CIUNTU – Il est vrai que vous avez toujours posé des questions précises à propos de Georges-Brassens. Quel est l'élément nouveau, hormis le courrier adressé par la proviseure à l'attention des familles et qui rappelle le même incident produit en novembre ? Nous l'avons déjà reconnu dans notre courrier rédigé conjointement avec le Rectorat où nous indiquions que, selon les considérations de l'ARS, la Région pouvait faire réintégrer cet établissement par l'ensemble des lycéens et que nous avons fait le nécessaire. Nous avons même quitté la position de l'ARS en attendant l'analyse de cet incident. Il n'y a rien de nouveau sur ce dossier. Le Rectorat avait décidé que la proviseure devait informer les élèves sur l'incident produit dans l'établissement, au cas où ils aient d'éventuelles pathologies liées à cela plusieurs années plus tard. Au lieu de l'avoir fait au moment des événements, la proviseure a seulement joint cette information au dernier bulletin de vote. Un tout petit nombre d'enseignants, qui sont d'ailleurs toujours les mêmes à être cités par la presse, fait caisse de résonance de ces événements de manière très étonnante alors que la Région a réellement pris ses responsabilités.

Vendredi soir, dans le cadre d'un conseil d'administration à Villeneuve-le-Roi, je présentais le lycée en bâtiments démontables qui est pratiquement achevé et notamment son fonctionnement, sa conception et de quelle façon il répond à tous les besoins définis par l'équipe dirigeante de l'établissement et par les enseignants. 12,5 millions d'euros ont été dépensés pour que près de 1 000 élèves puissent déménager à la Toussaint dans ces bâtiments démontables. En très peu de temps, la Région a réalisé ce bâtiment démontable pour que les travaux puissent commencer suite à un projet définitivement arrêté en jury de concours. Dans quatre ans, un nouveau lycée sera définitivement livré à Villeneuve-le-Roi. Je ne pense pas que vous nous parliez quand vous appelez la Région à prendre ses responsabilités.

Je voudrais d'ailleurs rendre hommage aux services de la Région, car ils ont effectué un travail exceptionnel et ils ont répondu à toutes les attentes et interrogations possibles sur la manière de maintenir des élèves dans des établissements sur lesquels des choix auraient dû être opérés depuis plus d'une décennie.

M. MIGNOT (FdG) – J'entends les difficultés générées par ce type de problème et qu'elles ne se règlent pas d'un coup de baguette magique. Cela étant, si un problème existe, il faut tenter de le régler. Au conseil d'administration, le rapport du CSTB du 28 février, qui n'a pas été communiqué, a été demandé à la Région. Ces détails entretiennent l'inquiétude et le doute. Par conséquent, une vraie transparence est nécessaire sur ce dossier. J'insiste à nouveau sur le

caractère impératif du temps zéro en termes de diagnostic médical pour les personnes concernées. C'est très important pour l'avenir.

Mme la Présidente – Monsieur MIGNOT, la Vice-présidente a passé des journées et des nuits entières, ainsi que le pôle lycées, sur ce dossier. Je tiens à souligner que nous avons scrupuleusement respecté toutes les prescriptions de l'ARS. Il y a d'une part des experts et d'autre part la rumeur. La maire d'Orly me demandait une troisième étude pour trancher la question, car une première étude demandée par Jean-Paul HUCHON ne faisait état d'aucun problème tandis que la nôtre révélait des dangers. Nous avons donné l'alerte et déménagé les lycéens contre tous les élus locaux, dont certains de notre majorité, pour ne courir aucun risque. Nous avons pris toutes les sécurités possibles et l'ARS a pris une position. Nous avons respecté le principe de précaution au maximum. C'est pénible de voir cette agitation des peurs. Je veux vraiment rendre hommage au travail de Marie-Carole qui a passé des semaines sur le dossier. J'ai moi-même été prise à parti par des lycéens. Certains font de la politique, nous nous occupons de la santé.

Intervention de M. MIGNOT hors micro.

Mme CIUNTU – Ce rapport a été communiqué. Je m'inscris en faux sur cette information.

Mme la Présidente – M. MIGNOT va prendre une petite heure avec Marie-Carole qui lui fera l'historique de ce rapport. La théorie du complot, Monsieur MIGNOT, je comprends que cela puisse fonctionner sur Internet, mais pas dans cette séance.

M. MIGNOT (FdG) – Madame PÉCRESSE, vous remarquez que je n'agite pas les peurs, mais je m'exprime ici. Je ne véhicule pas d'informations ailleurs. Nous sommes des gens responsables. Je pose des questions si j'estime légitime de les poser, j'attends seulement des réponses claires. Ne nous faites pas un procès sur de quelques agitations que je puisse véhiculer.